

Distribution de : FRAISSINET DE LOZERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE FRAISSINET DE LOZERE

Mende, le jeudi 26 novembre 2015

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg/LCl2	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/100mL	Entéro- coques n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unitéPH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
COLLECTEUR DES TROIS SOURCES RESERVOIR DE LA BROUSSE	18/11/2015 LDA48	<0,02	8,5	0	0	2	<1	6,2	15	<0,2	<0,05
FRAISSINET DE LOZERE HABITATION PARTICULIERE	18/11/2015 LDA48	<0,02	12	0	0	10	<1	6,5	17	0,5	<0,05
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		25	0	0			9 6,5	1100 200	1	0,1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Alban Beaupoil

Distribution de : RUNES

Maître d'ouvrage : MAIRIE FRAISSINET DE LOZERE

Mende, le jeudi 26 novembre 2015

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg/LCl2	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/100mL	Entéro- coques n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unitépH	Conduc- tivité µS/cm	Turbidi- té NFU	Amoni- um mg/L
RESERVOIR ANCIEN DE RHUNES SORTIE DE RESERVOIR DE RHUNE	18/11/2015 LDA48	<0,02	10,2	0	0	80	5	6,6	40	<0,2	<0,05
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		25	0	0			9 6,5	1100 200	1	0,1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour laboïsson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Il est impératif de veiller au respect des servitudes instaurées dans le périmètre de protection rapprochée, conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Albane Beaupoil

Distribution de : FRAISSINET DE LOZERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE FRAISSINET DE LOZERE

Mende, le jeudi 20 août 2015

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg/LCl2	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/100mL	Entéro- coques n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unitéPH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
FINIALETTES HABITATION PARTICULIERE	13/08/2015 LDA48	<0,02	18,2	0	0	6	<1	6,2	15	<0,2	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100	1	0,1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum							6,5	200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Albané Beaupoil

Distribution de : RUNES

Maître d'ouvrage : MAIRIE FRAISSINET DE LOZERE

Mende, le jeudi 20 août 2015

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg/LCl2	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/100mL	Entéro- coques n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
RUNES HABITATION PARTICULIERE	13/08/2015 LDA48	<0,02	17,6	0	0	71	21	6,5	42	<0,2	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100	1	0,1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum							6,5	200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour laboison et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Albane Beaupoil

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA LOZERE LDA48, MENDE										
		Chlore total mg/LCl2	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
				Esché- richia coli n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/100mL	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	pH unité pH	Dureté °F	Turbi- dité NFU
COLLECTEUR DES TROIS SOURCES RESERVOIR DE LA BROUSSE	13/05/2015 LDA48	<0,02	8,3	0	2	<1	0	14	<0,05	<0,03	<1	6	<0,5	<0,2
PLAISANCE HABITATION PARTICULIERE	13/05/2015 LDA48	<0,02	15,6	0	67	5	0	15	<0,05			6,6		<0,2
<i>Limites de qualité</i>	maximum		25	0			0	1100	0,1	0,5	50	9		2
<i>Références de qualité</i>	minimum							200				6,5		

Conclusions Résultats conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de cette eau.

Interprétations Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations Je vous rappelle que vous devez effectuer un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
En l'absence de traitement de reminéralisation, vous devez informer les abonnés de cette situation (eau 'agressive') en leur demandant de vérifier qu'ils n'ont pas de tuyauteries en plomb dans leur logement. S'ils en ont, les changer dès que possible. En attendant, leur recommander de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation et de prélever alors cette eau en la conservant au réfrigérateur dans un récipient propre, adapté et fermé pour la consommation journalière. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Albane Beaupoil

Distribution de : **RUNES**

Maître d'ouvrage : MAIRIE FRAISSINET DE LOZERE

Mende, le mercredi 20 mai 2015

Page 1/1

Distribution en restriction d'usage permanente

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA LOZERE LDA48, MENDE							
		Chlore total mg/LCl ₂	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/100mL	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/100mL	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	pH unité _{pH}	Turbi- dité NFU
RUNES HABITATION PARTICULIERE	13/05/2015 LDA48	<0,02	10,6	0	11	3	0	35	<0,05	6,4	<0,2
Limites de qualité	maximum		25	0			0	1100	0,1	9	2
<i>Références de qualité</i>	minimum							200		6,5	

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.

Il faut cependant noter le caractère agressif de cette eau.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présentant une mauvaise qualité d'eau, je vous demande de maintenir les restrictions d'utilisation et d'en informer les abonnés afin qu'ils utilisent exclusivement de l'eau bouillie ou de l'eau conditionnée pour la boisson et la préparation des aliments.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).


Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Je vous rappelle que vous devez effectuer un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

En l'absence de traitement de reminéralisation, vous devez informer les abonnés de cette situation (eau 'agressive') en leur demandant de vérifier qu'ils n'ont pas de tuyauteries en plomb dans leur logement. S'ils en ont, les changer dès que possible. En attendant, leur recommander de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation et de prélever alors cette eau en la conservant au réfrigérateur dans un récipient propre, adapté et fermé pour la consommation journalière. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Pour le délégué territorial de la Lozère,
l'ingénieur du génie sanitaire


Albané Beaupoil